

Membres de droit présents :

Les enseignants : Mmes BRIN, BUATHIER, CÉRISÈRE, FAVENNEC, GAROT, HUBERT, LERO-TROUBET, LORENZO, PARRAGA, PELAEZ, ROGET, VÉLOT-LEROU et MM. DAMON, MICHEAU, SERVANT, MIDROIT

L'adjointe au Maire en charge de l'Éducation et de l'Enfance: Mme LAVAYSSIÈRE

La conseillère municipale déléguée aux conseils d'école : Mme BELMONTE

Le responsable des sites scolaires : M. BARRUÉ

Les parents d'élèves : Mmes BOZEC, CARRERE, FURLAN, JEAN-BAPTISTE, LARVOR, OUIAZEM, SALGUES et MM. AMELOT, DURAND, ROLET, VANDYCK.

Membres de droit excusés :

Mme KHORSI, Inspectrice de l'Education Nationale

M. ESCOULA, Maire de Plaisance du Touch.

Mme VALET : Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN)

M. DEMARTY : enseignant

Membres invités :

La responsable de LEC : Mme KRASKA

La responsable de l'ALAE : Mme MYCON

Président de séance : M. MIDROIT

Secrétaire de séance : M. MIDROIT

Ouverture de la séance : 18h

1) Bilan du projet d'école

Projet d'école 2014-2018 : de la culture à l'apprentissage des savoirs

Les actions mises en place ont permis une meilleure harmonisation des pratiques pédagogiques et des supports utilisés en classe. Cela reste toutefois encore perfectible. La difficulté pour mener ce projet a été la mise en place des nouveaux programmes qui a demandé beaucoup de temps de concertations pour les enseignants et repoussé le travail sur le projet d'école. Par exemple, certaines actions liées au numérique n'avaient plus de sens avec la disparition du B2i. Enfin plusieurs actions concernant la politique culturelle de l'école ont dû s'interrompre par manque de moyens (budget restreint et arrêt du cinéma).

Le projet 2018-2022 n'étant pas validé, il sera présenté au prochain conseil d'école.

2) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les APC doivent contribuer à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves.

Les 36 heures d'APC, découpées en 48 séances de 45 minutes, permettent de :

- Prévenir les difficultés ou préparer de nouveaux apprentissages
 - en anticipant les obstacles prévisibles,
 - en remobilisant les acquis, par exemple avant présentation au groupe classe.

- Compléter, stabiliser ou enrichir les acquis initiés en classe
 - apprendre à mémoriser, à organiser ses recherches,
 - aider à maîtriser des connaissances encore fragiles, par le recours à des situations nouvelles.
- Donner du sens aux apprentissages dans divers domaines
 - la participation à certaines activités prévues par le projet d'école
 - les pratiques culturelles, artistiques, linguistiques ou sportives des élèves.

Sur 348 élèves, seuls 4 n'ont jamais participé aux activités, les familles ayant refusé.

| 1 à 5 séances | 6 à 10 | 11 à 15 | 16 à 20 | 21 à 25 | 26 à 30 | + de 30 séances |
|---------------|--------|---------|---------|---------|---------|-----------------|
| 98 élèves | 137 | 50 | 22 | 19 | 11 | 7 élèves |

Les enseignants souhaiteraient modifier les horaires d'APC, au lieu de 12h à 12h45, faire une demi-heure ou 45 minutes tous les jours en fonction des passages à la cantine.

La Mairie suggère qu'un projet de modification des horaires de l'APC entre l'école et l'ALAE soit écrit afin de se positionner.

3) Bilan du loto

Environ 400 personnes étaient présentes. Beaucoup de lots ont été offerts. 1759 euros de bénéfice.

Les membres du conseil souhaitent remercier toutes les personnes qui se sont investies et soulignent le besoin d'éléments moteurs pour envisager une prochaine édition.

4) La rentrée 2018

Les effectifs attendus :

68 CP / 69 CE1 / 61 CE2 / 70 CM1 / 86 CM2 pour un total de 354 élèves.

L'organisation des classes n'est pas encore définie et elle sera affichée devant l'école la veille de la rentrée.

Les 14 enseignants titulaires des classes sont déjà connus : Mmes MAURE et COSSE reviennent à la rentrée et donc Mmes Hubert et Lorenzo s'en vont. Mme BRIN (mi-temps de M. MICHEAU) s'en va aussi.

La seule incertitude demeure sur le poste de direction. M. PERRIN est toujours titulaire et attend une proposition de poste de chef d'établissement. M. MIDROIT s'est positionné pour reprendre la direction dans l'éventualité où M. PERRIN ne réintégrerait pas ses fonctions.

Les élèves de CM2 vont visiter le collège (J. Verne ou Galilée) et il est prévu que des collégiens viennent dans les classes parler de la sixième.

5) Gestion du chauffage

Des modifications de température et la coupure ont été effectuées sans faire de lien avec l'école et c'est le matin en arrivant que le constat est fait (parfois 13 degrés dans les classes). L'école souhaite être informée clairement et au préalable de tout changement concernant le chauffage et connaître la procédure fiable qui permette une

prise en compte des demandes. La Mairie a souhaité maîtriser le budget du chauffage par la coupure et reconnaît s'y être pris tardivement pour le remettre en route.

Il semble que cela coûterait moins cher de baisser la température du chauffage pendant les vacances, plutôt que de le couper ; la remise en route consommerait davantage et la remise à température serait plus longue.

C'est un sujet récurrent des conseils d'école et il serait temps de considérer globalement ce problème.

Les parents souhaitent qu'un diagnostic énergétique soit effectué sur l'école.

6) Retour sur les précédents conseils :

- **projet de vidéosurveillance**

Le projet n'est pas défini, les parents ne souhaitent toujours pas se positionner. Une réunion sera organisée à ce sujet à la fin du mois de juin. Les parents désirent une description claire du projet en amont de cette réunion.

- **incivilités durant les transports scolaires**

L'ALAE a décidé de renforcer l'accompagnement des enfants au bus, le temps que les choses se recadrent. Les parents sont appelés lors de chaque incident et les enfants doivent à ce moment-là être récupérés à l'école.

Une réflexion est engagée pour la rentrée prochaine, peut-être par la mise en place d'un règlement.

7) Bilan de l'ALAE

Le bilan est plutôt positif (projet échec, décoration des salles, activités sportives, carnaval). La bibliothèque est un lieu calme, qui permet à certains élèves de faire leurs devoirs. L'acquisition de jeux d'extérieur permet aux enfants de faire des activités dans la cour. Des activités à la piscine sont prévues au mois de juin. Le respect du rythme de l'enfant est au coeur du projet de l'ALAE.

8) Fête de l'école

Des autorisations ont été faites pour le 19 juin, avec un repli le 28 juin ou le 3 juillet (en fonction de l'utilisation de la date de repli de la maternelle Kergomard).

L'ALAE et les enseignants préparent des stands avec les enfants.

Un tableau des stands a commencé à être rempli, il est prévu qu'un parent d'élèves élu soit responsable de chaque stand. Ce tableau sera diffusé par la suite et une version accessible sera placée devant l'école afin que les autres parents volontaires puissent se positionner.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, la séance est levée à 19h50.

Le président de séance

M. MIDROIT



Le secrétaire de séance

M. MIDROIT

